

L'industrie canadienne du porc lance un nouveau programme de bien-être animal

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

5 juillet 2005

(Ottawa, Ont.) Le Conseil canadien du porc a profité de son assemblée annuelle cette semaine, à Niagara Falls, pour dévoiler son nouveau programme de bien-être animal en production porcine. Le *Programme Bien-être animal (BEA)* a été conçu pour démontrer aux consommateurs que les producteurs de porcs canadiens ont recours à des pratiques reconnues en matière de bien-être animal.

Le Programme traite des aspects de la production qui ont un effet sur le bien-être des animaux, soit les pratiques d'élevage, l'alimentation et l'abreuvement des porcs, le matériel utilisé et le logement des animaux. Comme pour le programme AQC^{md}, qui porte sur la salubrité des aliments à la ferme, les producteurs seront tenus de tenir des dossiers sur les pratiques auxquelles ils ont recours pour assurer le bien-être de leurs animaux. Ils devront en outre se conformer aux exigences du programme et leur exploitation fera l'objet de vérifications par des valideurs certifiés.

Le président du CCP, M. Clare Schlegel, se dit très fier de cette initiative. « C'est notre gagne-pain de produire du porc de qualité supérieure et nous avons tout intérêt à prendre bien soin de nos animaux. La plupart des consommateurs n'ont jamais eu l'occasion de visiter une ferme porcine. Le programme BAE est donc un moyen de leur démontrer que le bien-être des animaux est aussi important pour nous que pour eux et que nous avons recours à des pratiques adéquates. »

Le programme sur le bien-être animal a été conçu par une équipe composée de producteurs, de représentants d'organisations de producteurs, de chercheurs spécialisés en bien-être animal ainsi que de représentants du gouvernement. Le programme, revu et corrigé, a par ailleurs reçu l'appui de la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, du Conseil des viandes du Canada, du Conseil canadien de la distribution alimentaire et de l'Association canadienne des médecins vétérinaires.

Selon M. Édouard Asnong, président du comité du CCP sur le bien-être animal, le lancement de ce nouveau programme témoigne de l'engagement de l'industrie porcine à élever des porcs dans le respect des bonnes pratiques en matière de bien-être animal. « Nous vendons du porc de qualité supérieure à nos clients canadiens et dans plus d'une centaine de pays, ajoute-t-il. Les consommateurs veulent avoir l'assurance que nous faisons les choses correctement et ce programme est un moyen de leur prouver. »

Les producteurs peuvent se procurer un exemplaire du programme BAE en communiquant avec leur association provinciale ou en consultant le site suivant : www.cqa-aqc.com

Le Conseil canadien du porc est l'association nationale qui représente les intérêts des producteurs de porcs du Canada.

Personnes-ressource pour les médias

M. Edouard Asnong

Conseil canadien du porc
Tél. : (514) 984-3513